Reflets

Revue ontaroise d'intervention sociale et communautaire



L'Association ontarienne des Sociétés de l'aide à l'enfance (AOSAE), connaissez-vous?

Marie-Paule Lafleur

Volume 7, Number 2, Fall 2001

Le travail social en Ontario

URI: https://id.erudit.org/iderudit/026361ar DOI: https://doi.org/10.7202/026361ar

See table of contents

Publisher(s)

Reflets: Revue ontaroise d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (print) 1712-8498 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Lafleur, M.-P. (2001). L'Association ontarienne des Sociétés de l'aide à l'enfance (AOSAE), connaissez-vous? Reflets, 7(2), 141-144. https://doi.org/10.7202/026361ar

Tous droits réservés ${\hbox{$\mathbb C$}}$ Reflets : Revue ontaroise d'intervention sociale et communautaire, 2001

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

L'Association ontarienne des Sociétés de l'aide à l'enfance (AOSAE), connaissez-vous?

par

Marie-Paule Lafleur

coordonatrice des services en français, AOSAE

C'est le 25 janvier 1912 que soixante Sociétés de l'aide à l'enfance (SAE) à travers l'Ontario ont décidé de se regrouper et de faire front commun afin d'informer le public et de persuader le gouvernement de faire les changements législatifs requis pour assurer la protection et le bien-être des enfants en Ontario.

En 1990, le bureau de direction de l'Association ontarienne des Sociétés de l'aide à l'enfance a approuvé l'énoncé de mission suivant :

AOSAE, à l'appui de ses membres, est [...] la voix du bien-être de l'enfance en Ontario, dont la mission est de prendre l'initiative afin d'assurer l'excellence en protection de l'enfant et l'avancement du mieux-être de celui-ci au sein de sa famille et de sa communauté.

Quatre-vingt-neuf ans après sa naissance, l'Association ontarienne des Sociétés de l'aide à l'enfance continue de faire avancer la cause des enfants en Ontario. Sa force réside dans l'engagement et le leadership des Sociétés de l'aide à l'enfance de l'Ontario, membres de l'AOSAE. Ainsi, des centaines de professionnels œuvrant dans le domaine du bien-être de l'enfance, des volontaires, du personnel de soutien et des familles d'accueil travaillent en partenariat dans le but d'assurer une qualité de services aux enfants dans le besoin.

Sur cinquante-quatre SAE en Ontario, cinquante et une sont membres de l'AOSAE dont vingt-quatre sont situées en régions désignées bilingues. Ainsi, en 1986, le gouvernement de l'Ontario proclame la *Loi sur les services en français* et, en 1988, le Conseil d'administration de AOSAE approuve une ligne de conduite sur les services en français. En décembre 1991, un comité consultatif propose un plan à long terme pour fournir les services en français. En 1992, on obtient le soutien financier du ministère des Services sociaux et communautaires. En mars 1993, on embauche une coordonnatrice à temps partiel et, en septembre 1997, on embauche une coordonnatrice à temps plein.

La coordonnatrice assure la communication de toutes informations pertinentes aux Sociétés-membres, en travaillant conjointement avec d'autres associations et organisations comme la Fondation de la recherche sur la toxicomanie, le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC), l'Office des affaires francophones, le Centre ontarien d'information en prévention et le Regroupement des intervenantes et intervenants francophones en santé et en services sociaux de l'Ontario (RIFSSO). Parmi les projets en voie de développement, il faut noter la standardisation des normes de services pour la prestation des services en français à l'intention des agences situées en régions désignées. Ces normes seraient ensuite incorporées au programme d'accréditation.

La coordonnatrice travaille également de près avec les membres du comité sur les Services en français. Ce dernier est constitué de personnes représentant diverses SAE situées dans les régions désignées bilingues et de personnes de l'Association ontarienne des Sociétés de l'aide à l'enfance à Toronto. Lors des réunions, le comité fait le point sur les questions les plus cruciales par rapport à la prestation des services en français; recherche des moyens directs pour garantir la prestation de ces services et établit les priorités pour le programme de services en français de l'AOSAE.

Buts du réseau francophone

Les buts du réseau francophone sont les suivants:

- apporter un soutien professionnel aux employées et aux employés francophones des Sociétés d'aide à l'enfance (SAE);
- encourager l'échange d'information entre les employées et les employés francophones des SAE;
- déterminer les besoins des employées et des employés francophones des SAE et,
- fournir des services d'information et de réseautage aux employées et aux employés francophones des SAE.

Futures orientations

Quant aux futures orientations, il s'agira:

- de fournir le matériel de formation de base en français aux familles d'accueil et aux intervenants;
- d'élaborer le programme pour la formation en français des intervenants, qu'il s'agisse des compétences fondamentales ou des compétences spécialisées;
- de coordonner et fournir la formation en français aux travailleurs francophones dans le cadre du système ontarien de formation en matière de bien-être de l'enfance;
- de mettre à l'épreuve les normes de services proposées pour les utiliser dans le programme d'accréditation de l'Association ontarienne des Sociétés de l'aide à l'enfance;
- d'encourager la communication et la consultation en langue française par la voie du site web de l'AOSAE;
- de développer des ressources utiles aux parents d'accueil et au personnel francophone de première ligne et,
- de traduire et diffuser les publications de l'AOSAE à l'intention de ses sociétés membres.

L'appui financier qu'exige la prestation des services en français de qualité égale à la prestation offerte en anglais demeure un des plus gros défis, de là l'importance pour les francophones de faire preuve de leadership, de mettre sur pied des stratégies solides, de faire des recommandations appropriées et développer des partenariats chez-nous et même en dehors de la province, au besoin. Il va sans dire que le réseautage et le partage de l'information sont des éléments critiques si l'on veut que le dialogue, la consultation et l'exploration de nouvelles façons de communiquer continuent à être au nombre des initiatives pouvant mener à terme les projets et actions entreprises par l'AOSAE dans le cadre des services en français.

Pour plus de renseignements, contacter Marie-Paule Lafleur, coordonnatrice des services en français, AOSAE. Par téléphone : (416) 366-8115 poste 246 ou (819) 669-3707, par télécopieur : (819) 669-5454 et, par courriel : lafleurmp@videotron.ca